

Morbihan : une forte attractivité résidentielle et des activités présentes en plein essor

Une population en hausse à la faveur des migrations résidentielles

En 2013, le département du Morbihan compte près de 740 000 habitants dont la moitié est concentrée dans les aires urbaines de Lorient et Vannes.

L'excédent migratoire contribue à hauteur de 0,7 % à la croissance annuelle de la population depuis 2010. À l'aune de cet indicateur, le Morbihan est le département le plus attractif de la région. Ce solde migratoire positif représente sur la période récente près de 5000 nouveaux habitants chaque année.

Plus de la moitié des migrations résidentielles ont lieu avec les autres départements bretons et les Pays de la Loire. Seule la tranche d'âge des 18-24 ans a un solde migratoire déficitaire en lien avec l'attractivité de la métropole rennaise pour les étudiants.

La population morbihannaise est vieillissante : l'âge médian est de 44 ans contre 42 ans en Bretagne et 40 ans en France. Le littoral attire toujours les retraités. La zone en retrait du littoral se densifie, particulièrement le long des axes routiers. Au nord du département, bien que le solde migratoire soit globalement positif, les arrivées peinent à compenser le départ des jeunes actifs et le solde naturel y est déficitaire.

Deux tiers des Morbihannais sont propriétaires de leur résidence principale et les trois quarts vivent dans une maison individuelle.

Une économie portée par les activités présentes

Près des trois quarts des 289 000 emplois présents sur le territoire sont tertiaires, avec un fort dynamisme des activités présentes liées à la satisfaction des résidents et des touristes. Le tertiaire est le seul secteur où les effectifs se renforcent : + 10 600 emplois entre 2008 et 2013. Les activités liées à la satisfaction des besoins de la population sont les plus créatrices d'emplois (+ 6 900), en particulier dans les domaines du social et du médical.

Le Morbihan est un département avec une proportion d'emplois industriels plus élevée qu'en moyennes bretonne et nationale. Les effectifs dans l'industrie décroissent plutôt moins qu'ailleurs, même si l'agroalimentaire voit son nombre d'emplois nettement diminuer.

Le Morbihan est le leader français de la filière avicole (1^{er} rang national pour la production de volailles et 2^e pour celle des œufs de consommation).

Le département possède également un fort potentiel touristique grâce à ses 830 km de côtes et à la plus forte capacité d'hébergement de la région.

Le niveau de vie annuel médian des Morbihannais (20 120 €) est proche des moyennes régionale (20 280 €) et nationale (20 180 €). Toutefois, de fortes disparités existent entre un littoral présentant un niveau de vie aisé et des zones rurales connaissant un taux de pauvreté élevé. Des poches de pauvreté existent aussi en milieu urbain, essentiellement dans les 9 quartiers de la politique de la ville (QPV) du département, dont 5 se situent à Lorient et 2 à Vannes.